



Dong Elizabeth <xiaohongdong@gmail.com>

Your ArriveCAN Receipt / Votre reçu ArriveCAN

do-not-reply_ne-pas-repondre_arrivecan@cbsa-asfc.cloud-nuage.canada.ca <do-not-reply_ne-pas-repondre_arrivecan@cbsa-asfc.cloud-nuage.canada.ca> Thu, Jul 28, 2022 at 10:41 PM

Government
of CanadaGouvernement
du Canada

(English version ***la version française suit***)

ArriveCAN Confirmation Receipt

This ArriveCAN receipt is confirmation that you have successfully submitted your information in ArriveCAN. You can also view your E-Receipt in the ArriveCAN mobile app or by signing in online.

If you started over or made another submission, always use the most recent receipt. Your latest submission will replace any earlier submissions you made.

When you travel

- If you're entering Canada by air, show this receipt prior to boarding your flight.
- Ensure you present the same travel document at the border that you used when creating this ArriveCAN receipt.
- You may be asked to present your receipt to the Canada Border Services officer upon arrival in Canada.
- Bring a paper or electronic copy of your proof of COVID-19 pre-entry test (if applicable) and vaccination when you travel and retain them for 14 days.
 - You may be asked to present them at the border by a Canada Border Services officer where their status will be confirmed.
 - The proof of vaccination must be in English, French, or a certified translation. If the proof of vaccination is not in English or French, bring both the official document and the translation when you travel.

After you arrive

Every traveller has obligations to follow specific measures under the *Quarantine Act* and its Emergency Orders to slow the introduction and spread of COVID-19 and variants in Canada.

Arrival testing

- On arrival to Canada, you may be required to take a COVID-19 arrival test. Air travellers are asked to [register an account in advance for your COVID-19 test](#). Pre-registration with the test provider will speed up your testing experience.
- Travellers selected for testing must complete their arrival test as soon as possible. Follow any other instructions provided. More information on arrival testing is available at:
 - [Travellers fully-vaccinated with Government of Canada approved vaccines](#).
 - [All other travellers](#).
- If you test positive for COVID-19 on your arrival test, you have to report that result to the federal government and are required to isolate for 10 days from the start of symptoms or the specimen collection date validated by the test provider or date the test result is received (if specimen collection date not available).

Public Health measures

Unless you are instructed differently by a screening officer, the mandatory measures under the *Quarantine Act* and its Emergency Orders applicable to you and other travellers in your group include:

- Fully vaccinated travellers without symptoms: You do not need to quarantine unless you were selected for arrival testing and subsequently tested positive (see above information on arrival testing).
- Medically-exempt travellers without symptoms: See instructions in the information handout [For travellers over 12 without symptoms who have a medical contraindication against receiving a COVID-19 vaccine](#).
- Travellers with symptoms, a positive test result within the last 10 days or who are not fully vaccinated: Go directly to your suitable place and quarantine or isolate as instructed in the information handout [COVID-19: For travellers with symptoms, a positive test, who aren't fully vaccinated without symptoms, or who don't have a fully vaccinated exemption](#).
- Unvaccinated or partially vaccinated children travelling with a fully vaccinated parent or guardian:
 - Children under 12 without symptoms: do not need to quarantine unless selected for arrival testing and subsequently tested positive (see above information on arrival testing).
 - Children 12-17: are required to quarantine. See [Unvaccinated travellers entering Canada during COVID-19](#).
- Unvaccinated or partially vaccinated children travelling alone or with unvaccinated parent(s) or guardian(s): are required to quarantine. See [Unvaccinated travellers entering Canada during COVID-19](#).

Positive test results on any test not required by the Government of Canada do not have to be reported to the federal government. All travellers must follow their local and provincial/territorial health requirements.

RECEIPT REFERENCE CODE: KX845D

2022-07-31, 04:15 AM



Traveller(s) (2)

Discretionary/optional travel by fully vaccinated foreign national(s)

HONGYAN GUO

KX845D-1

 Immunized

YOURAN MENG

KX845D-2

 Immunized

For more information, visit:

[Coronavirus disease \(COVID-19\): Awareness resources](#)

<https://canada.ca/ArriveCAN>

(Version française ***The English version precedes***)

Reçu de confirmation ArriveCAN

Ce reçu ArriveCAN confirme que vous avez bien soumis vos renseignements dans ArriveCAN. Vous pouvez aussi voir votre reçu électronique dans l'application mobile ArriveCAN ou en ligne, en ouvrant une session.

Si vous avez recommencé ou fait une nouvelle déclaration, veuillez utiliser le reçu le plus récent. Votre dernière déclaration remplacera toujours les déclarations faites précédemment.

Au moment de voyager

- Si vous entrez au Canada par voie aérienne, présentez ce reçu avant l'embarquement.
- Assurez-vous de présenter le même document de voyage à la frontière que celui que vous avez utilisé lors de la création de ce reçu ArriveCAN.
- Il est possible qu'un agent des services frontaliers du Canada vous demande de lui montrer votre reçu à votre arrivée au Canada.
- Lorsque vous voyagez, ayez avec vous un exemplaire papier ou électronique de vos résultats à un test de dépistage de la COVID-19 effectué avant l'arrivée (s'il y a lieu) et de votre preuve de vaccination, et conservez-les pendant 14 jours.
 - Un agent des services frontaliers du Canada pourrait demander à les voir pour confirmer leur validité.
 - La preuve de vaccination doit être en anglais ou en français, ou être accompagnée d'une traduction certifiée conforme si ce n'est pas le cas. Lorsque vous voyagez, ayez avec vous le document officiel et sa traduction.

Après l'arrivée

Tous les voyageurs ont l'obligation de suivre des mesures précises énoncées dans la *Loi sur la mise en quarantaine* et les décrets d'urgence y afférents visant à ralentir l'introduction et la propagation de la COVID-19 et de ses variants au Canada.

Test de dépistage à l'arrivée

- À votre arrivée au Canada, vous pourriez devoir vous soumettre à un test de dépistage de la COVID-19. On demande aux voyageurs aériens de [s'inscrire à l'avance auprès d'un fournisseur de test](#). Ainsi, vous pourrez vous faire tester plus rapidement.
- Les voyageurs sélectionnés pour le test doivent s'y soumettre dès que possible. Veuillez suivre les directives qui vous ont été fournies. Pour plus d'information sur les tests de dépistage à l'arrivée, veuillez consulter les pages qui suivent:
 - [Voyageurs entièrement vaccinés - vaccins approuvés par le gouvernement du Canada](#).
 - [Tous les autres voyageurs](#).
- Si votre résultat au test de dépistage de la COVID-19 à votre arrivée est positif, vous devez le signaler au gouvernement fédéral et vous isoler pendant 10 jours à partir de la date d'apparition des symptômes, de la date de prélèvement validée par le fournisseur de test ou de la date de réception du résultat au test (si la date de prélèvement n'est pas fournie).

Mesures de santé publique

À moins d'indications contraires de la part d'un agent de contrôle, les mesures obligatoires prévues par la *Loi sur la mise en quarantaine* et les décrets d'urgence en découlant qui s'appliquent à vous et aux autres voyageurs de votre groupe sont les suivantes:

- Voyageurs entièrement vaccinés sans symptômes : Vous n'avez pas à vous mettre en quarantaine, à moins que vous soyez sélectionné pour un test de dépistage à l'arrivée et que votre résultat soit positif (voir les renseignements qui précèdent au sujet des tests à l'arrivée).
- Voyageurs sans symptômes qui bénéficient d'une exemption médicale : Voir les instructions fournies dans le document d'information [Pour les voyageurs de plus de 12 ans sans symptômes qui ont une contre-indication médicale à la vaccination contre la COVID-19](#).
- Voyageurs présentant des symptômes, qui ont reçu un résultat positif à un test au cours des 10 derniers jours ou qui ne sont pas entièrement vaccinés : Rendez-vous directement à votre lieu d'isolement ou de quarantaine et isolez-vous, selon les instructions qui se trouvent dans le document d'information [COVID-19 : Pour les voyageurs avec symptômes, ceux qui ont un test](#)

positif, ceux qui ne sont pas vaccinés et n'ont pas de symptômes, ou ceux qui n'ont pas d'exemption pour personnes entièrement vaccinées.

- Enfants non vaccinés ou partiellement vaccinés qui voyagent avec un parent ou un tuteur entièrement vacciné:
 - Enfants de moins de 12 ans sans symptômes : n'ont pas besoin de se mettre en quarantaine à moins qu'ils soient sélectionnés pour un test de dépistage à l'arrivée et que leur résultat soit positif (voir les renseignements qui précèdent au sujet des tests à l'arrivée).
 - Enfants âgés de 12 à 17 ans : doivent se mettre en quarantaine. Voir [Voyageurs non vaccinés qui entrent au Canada pendant la pandémie de COVID-19](#).
- Enfants non vaccinés ou partiellement vaccinés qui voyagent seuls ou avec un parent ou un tuteur non vacciné : doivent se mettre en quarantaine. Voir [Voyageurs non vaccinés qui entrent au Canada pendant la pandémie de COVID-19](#).

Les résultats positifs à tout test de dépistage non exigé par le gouvernement du Canada n'ont pas à être signalés au gouvernement fédéral. Les voyageurs doivent respecter les exigences locales, provinciales ou territoriales en matière de santé.

REÇU - CODE DE RÉFÉRENCE: KX845D

2022-07-31, 04:15 AM



Voyageur(s) (2)

Voyage discrétionnaire/optionnelle d'un ressortissant étranger complètement vacciné

HONGYAN GUO

KX845D-1

 Immunisé

YOURAN MENG

KX845D-2

 Immunisé

Pour de plus amples renseignements:

[Maladie à coronavirus \(COVID-19\): Ressources de sensibilisation](#)

<https://canada.ca/ArriveCAN>

